



NOS 3 PREMIERS MOIS

MAIRIE DE
SAINT-JUST-EN-CHEVALET
42430

Chers Saint-Jurauds,

Vous nous avez confié, il y a 3 mois le destin de notre commune pour les 6 années à venir. Il nous a semblé intéressant de vous communiquer un premier point relatif à l'état des lieux et à nos premières mesures qui sont **conformes à nos engagements**. Ce document, sans prétention, permet malgré tout d'évoquer l'essentiel en ignorant volontairement le quotidien par ailleurs très prenant. D'autres sujets seront par la suite portés à votre connaissance.

FINANCES

Comme il se doit, nous avons pris connaissance du budget 2008 voté par la précédente équipe. Nous avons également fait réaliser un audit. Pour faire bref et imagé la commune obtient une note de 4,5 sur 10 si on la compare à d'autres collectivités du même type en prenant comme critère sa capacité d'autofinancement, sa dette, ses coûts de fonctionnement, ses recettes... La commune possède donc des marges de manœuvre limitées.

Les différents emprunts en cours, les faibles recettes, les dépenses qui augmentent pour entretenir un parc immobilier assez important et vieillissant nécessitant de la maintenance urgente et des mises aux normes vont nous contraindre à la prudence et à la recherche d'économies. C'est ainsi que nous avons décidé la renégociation de nos différents contrats d'assurance. Nous comptons aussi, bâtiment par bâtiment, revoir les installations énergivores. Nous mettons également en place un suivi très régulier de notre situation financière et intégrerons certainement une politique d'engagement des dépenses pour une meilleure lecture du budget.

Une programmation de travaux établie sur les 6 années du mandat est aussi envisagée ainsi que la réalisation d'un magasin municipal permettant une meilleure gestion des stocks et des achats groupés plutôt qu'au « coup par coup » (fournitures de bureau, produits ménagers, matériaux, matériel ...) D'autres mesures sont à l'étude.

Les aides potentielles sont bien sûr sollicitées et toutes les pistes recherchées.

LE PERSONNEL

Il est réparti en 4 entités.

Le secrétariat, l'unité technique, le personnel affecté à l'école primaire, le personnel affecté à l'entretien des locaux.

Nous avons trouvé des gens compétents, investis et dévoués, prêts à accepter du changement car l'actuelle organisation mérite d'être revue (certains étant d'ailleurs demandeurs). Ainsi nous avons, après la rencontre de tous les agents, étudié la mise en place d'une organisation hiérarchisée, redéfinissant les missions, les rôles de chacun, les horaires, etc. Cette organisation sera effective en Septembre.

Nous comptons parallèlement accompagner notre personnel par la formation nécessaire voire obligatoire pour certains (habilitation non électricien, CACES...). Il convient aussi de valoriser leurs missions, leurs fonctions et les encourager (tenues de travail, reconfiguration, voire déménagement de certains lieux de travail...)

Il convient d'ajouter qu'un document essentiel, le « document unique » relatif à la sécurité des agents vient d'être réalisé **en interne** conformément à la réglementation.

LE PATRIMOINE

- La voirie :

La voirie communale est à la charge de la communauté de communes. Elle est dans l'ensemble en **bon état même si certaines zones vont nécessiter des travaux assez lourds qu'il convient de réaliser**. D'ici la fin de l'année des travaux seront entrepris, **si et seulement si, les réseaux souterrains évoqués plus loin sont mis en place définitivement**. Ces travaux seront entrepris sur différents chemins communaux avec le souci cadre de vie et mise en valeur de la commune conformément à nos engagements. Nous lançons également une étude pour la dénomination et la numérotation des rues demandée par la poste mais aussi indispensable aux services d'urgence (SAMU, etc) équipés de GPS permettant d'arriver en pied d'immeuble sans chercher leur route.

- Les bâtiments :

Des mises aux normes vont s'imposer car la réglementation « galope » (électricité, accessibilité aux handicapés...). Pour certains, une maintenance assez importante devra être programmée.

Des parties de couverture de l'église seront réalisées cet automne sachant que nous avons stoppé le projet de travaux d'électricité pour bâtir un cahier des charges techniques fiable et indispensable à une consultation d'entreprises qui intégrera un volet de mise en valeur du clocher par la lumière. La paroisse pourrait nous accompagner financièrement.

La façade sur rue de l'ancienne salle des fêtes sera ravalée.

Le centre technique municipal quant à lui menace ruine et impose dans de brefs délais une délocalisation des agents. Des pistes sont envisagées.

- L'assainissement :

C'est un gros souci. Bien que, des choses aient été réalisées le chemin est encore très long pour que nos installations soient conformes tant au niveau des réseaux qu'au niveau de notre station d'épuration. La vétusté des installations et leurs dysfonctionnements répétés nous inquiètent ainsi d'ailleurs que les services préfectoraux qui vont suivre de près nos réflexions et notre programme de travaux. Il faudra leur prouver que nous nous mettons au travail tant au niveau technique qu'au niveau du financement à envisager pour mener à bien **ce très gros chantier incontournable estimé à 1million d'euros**. Les services de l'état nous ont aussi précisé que, sans actions claires et importantes de notre part, les **permis de construire à venir pourraient être refusés compte tenu de l'état actuel de nos équipements**.

- Les espaces ludiques :

Le stade de football, les tennis, le camping, la salle ERA et son gymnase : ces espaces sont en très bon état. Nous avons repeint les vestiaires du club de football ce dernier prenant à sa charge la réfection des installations douches (plomberie)

Afin d'améliorer l'attractivité du camping ses allées ont récemment été traitées en gravillons rouges. Il faudra poursuivre et porter nos efforts sur le bâtiment sanitaires - douches du camping pour remettre ce bien au niveau de ce que les touristes sont en droit d'attendre aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs commencé par la réalisation de travaux de zinguerie.

La passerelle métallique dégradée reliant le stade au camping a été déposée en vue de son remplacement par une passerelle bois. Cette liaison entre les 2 rives permettra un parcours agréable par l'intermédiaire d'un sentier pédestre rive gauche de la rivière aboutissant au quartier des rivières. La démolition des berges en béton bleu (ancienne piscine) est également prévue remettant ainsi en valeur cette partie de rivière. (des autorisations restent à obtenir)

La piscine : cet équipement a près de 20 ans et son bassin nécessite sans cesse des travaux. Nous réfléchissons à des réparations plus conséquentes mais aussi plus durables.

- La caserne de sapeurs pompiers

Nous avons repris contact avec le SDIS de la Loire et le chantier devrait débuter d'ici 2 ans. Le conducteur d'opération M Guy TRONEL du SDIS suit, avec nous, ce dossier.

- Le cimetière :

Le projet d'extension qui nous a été présenté n'était pas satisfaisant. Ses caractéristiques d'intégration et son accessibilité nous ont amené à demander d'importantes modifications.

Celles -ci tendront d'ailleurs à en diminuer le coût. Le chantier sera réalisé en 2009. Dans l'attente, l'emprunt contracté lors de la précédente mandature a été placé.

HOMMAGE AUX VILLAGES DE FRANCE

Notre équipe a répondu favorablement à l'association du même nom qui tient à rendre hommage à notre commune et à ses environs le vendredi 27 juin à 11h00 au centre du village en présence de nombreuses personnalités. Ambassadeur d'Israël ou son représentant, Préfet, Sous Préfète, Député, Président du conseil régional, Président du conseil général, Conseiller général, Maires du canton, Seront également associées les écoles du canton. Cette manifestation organisée de concert avec la Sous préfecture trouve son origine dans différents témoignages vérifiés et validés par cette association qui attestent de l'accueil sur notre territoire de plus de 130 personnes juives durant la seconde guerre mondiale. Madame CHAMBODUT assistée par Mesdames MATHEVET et THOLY a activement participé aux recherches et aux mises en relation. Bien que nous n'ayons pas eu beaucoup de temps pour préparer une telle cérémonie, nous avons accepté de nous impliquer fortement pour cet hommage éclairant Saint-Just et sa région sous un angle évidemment très positif. Toute la population est invitée.

COMMUNICATION

Nous pensons que la presse ne suffit pas car très souvent les comptes rendus de réunion du conseil ne passent pas ou sont raccourcis. Nous allons donc réaliser un site internet dont l'étude est déjà en cours associé à une communication plus locale dont les modalités ne sont pour l'instant pas arrêtées (local , écran d'information ...),

Une borne Wifi sera également installée pour permettre aux gens de passage ou aux résidents occasionnels de se connecter au réseau.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Nous avons déjà organisé plusieurs réunions réunissant de nombreux partenaires : DDE, Bureau d'études, DDAF, syndicat agricole, chambre d'agriculture préfecture ... D'autres doivent aussi être associés à la démarche (Architecte des bâtiments de France, CCI, Inspection académique, Natura 2000, etc). Là encore, même si des bases de référence ont été réalisées sous la précédente mandature, le travail fourni et sa cadence ont été jugés insuffisants par les services de l'état. Aussi, il nous est recommandé d'avancer à un rythme plus soutenu en concertation étroite avec tous les organismes concernés pour enfin disposer d'un document validé et opérationnel. L'enjeu est fort et le consensus difficile à obtenir mais nous solderons ce dossier sensible.

NUMERO D APPEL PERSONNES AGEES ISOLEES

Ce numéro (04.77.65.00.62) s'adresse aux personnes de plus de 75 ans isolées ne bénéficiant pas d'un cadre familial rapproché. Ces personnes pourront faire appel à la mairie pour obtenir de toutes petites interventions de l'ordre du quart d'heure. Ce nouveau service sera effectif à compter du 15 septembre prochain et consistera dans un premier temps à l'enlèvement d'encombrants, à de l'écoute et du conseil. Notre société rurale se doit de mieux prendre en compte cette catégorie de notre population sans toutefois nuire aux intérêts de nos artisans car il ne s'agit pas de prestations rentrant en concurrence avec leurs activités.

OUVERTURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

C'est nouveau. La mairie est désormais ouverte le samedi matin de 9h00 à 12h00. Le secrétariat sera opérationnel pour l'accueil du public. Un élu sera également présent accompagné la plupart du temps par le Maire.

MAISON MEDICALE

C'est un dossier que nous suivons de près avec la communauté de communes. Il est une de nos priorités. Toutes les études déjà réalisées montrent l'absolu nécessité de se doter d'un tel équipement pour attirer notamment de nouveaux médecins. Mais pour ceci, il faudra faire des choix. Les finances de la communauté de communes et celles de notre collectivité ne nous permettent pas de réaliser toutes les demandes sans compter qu'elles sont accompagnées du souhait de ne pas toucher à l'impôt. Alors le message que nous portons au niveau de l'intercommunalité qui finance par ailleurs la voirie est le suivant : « à quoi bon investir autant dans nos chemins communaux, si demain ils n'y a plus personne pour y circuler ». Il faut donc savoir ce que l'on veut et accepter quelques gênes momentanées pour mener une politique d'investissement tournée vers l'avenir et non pas vers les jours d'après. Le président GIRIN et d'autres sont bien conscients de cette priorité.

Nous établissons des contacts dans la perspective d'implanter des médecins, service de proximité essentiel sans lequel nous ne pouvons envisager d'avenir.

Nous militons bien sûr pour une implantation à Saint Just par la réalisation d'un bâtiment neuf adapté et permettant l'installation de tous les services qui de près ou de loin touchent à la santé (une antenne à Crémeaux est aussi envisagée). Parallèlement et dans l'attente nous avons mis des solutions en place permettant « au pied levé » d'accueillir un ou une éventuel intéressé.

POLE D EXCELLENCE RURALE (PER)

Ce dossier porté par l'intercommunalité est en cours d'examen et ses modes de financement réétudiés. Madame la sous-préfète est très impliquée et suit de près l'évolution de ce dossier.

Nous rappelons qu'il s'agit de créer une dynamique économique autour du velours et du luxe sur le site de l'usine de textile des Aubarres et des bâtiments attenants dont certains sont communaux. Aucune décision n'est à ce jour arrêtée quant à la suite qui sera donnée à ce dossier. Les discussions sur l'opportunité d'une telle réalisation auront lieu en communauté de communes.

ZONE D ACTIVITE « DU MACHABRE »

Là encore il s'agit d'un dossier porté par la communauté de communes. Toutes les autorisations (DRIRE, DDAF ...) ne sont pas encore complètement obtenues pour que cette zone soit conforme et en capacité de démarrer une activité.

HABITAT

Nous avons pris contact avec Loire Habitat et examiné avec eux l'éventualité de la démolition de la barre HLM remplacée par de petites structures plus conformes et adaptées en lieu et place.

Nous avons profité de cette rencontre pour montrer aux représentants de cet organisme le potentiel de l'habitat existant rue de Vichy et l'intérêt d'une revitalisation de cette rue. Le président et ses collaborateurs ne sont pas restés insensibles à notre proposition nouvelle de réhabilitation recréant du logement décent en cœur de village. Le dossier est à l'étude en prenant en compte notre demande qui associe bien sûr les propriétaires intéressés.

MAISON DE RETRAITE

Marie France COUDOUR est nommée présidente du conseil d'administration. Un rapprochement juridique avec l'établissement de Saint Romain d'Urfé est à l'étude.

LES SERVICES PUBLICS

Nous avons mis en place des contacts réguliers avec leurs représentants (Ecoles, Gendarmerie, Poste, Trésor public, Sous préfecture, DDE, DDAF, CG...)

Le Maire,
Pascal PONCET